RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

INPI
FRANCE

L'INPI a détecté des données personnelles dans ce document.
Un masquage de ces données a été réalisé

ARIANE CONSULTING

Société d'Expertise-Comptable et de Commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
12, rue du Helder 75009 PARIS

2 H CONSULTING

Société à responsabilité limitée au capital de € 1.000.000
14 rue Charles - 91230 MONTGERON
752 867 648 R.C.S. EVRY

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 2 H CONSULTING EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

(Ce rapport comprend 4 pages)

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 2 H CONSULTING EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

A l'associé unique,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L. 223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L. 224-3 du même code par décision de l'associé unique en date du 19 juin 2025, nous avons établi le présent rapport afin :

– de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;

– de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R. 224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse est la suivante :

Au 30 juin 2025, les capitaux propres de la société se montent à 9.934.986 euros pour un capital social de 1.000.000 euros.

Les actifs de la société se composent :

- D'immobilisations corporelles pour 20.402 euros ;
- D'immobilisations financières pour 7.530.000 euros ;
- D'autres créances pour 8.993 euros ;
- De valeurs mobilières de placement pour 2.016.336 euros ;
- De disponibilités pour 376.202 euros ;
- De charges constatées d'avance pour 12.313 euros.

Outre les capitaux propres s'élevant à 9.934.986 euros, les passifs de la société comprennent les éléments suivants :

- Des dettes financières pour 20.195 euros ;
- Des dettes fournisseurs pour 1.278 euros ;
- Des dettes fiscales et sociales pour 7.788 euros.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 2 H CONSULTING EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

La société, inscrite au R.C.S. d'Evry le 23 juillet 2012, a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation dans toutes entreprises et leur gestion,
- apporter son concours, au moyen d'études et de conseils, auprès de toutes entreprises,
- et plus généralement :
- toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes,
- la participation directe ou indirecte dans toutes opérations commerciales ou autres pouvant se rattacher aux opérations précitées par voie de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou groupement d'intérêt économique, la location gérance.

Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 68.969 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 268.469 euros au cours de l'exercice précédent.

Compte-tenu des autres produits d'exploitation, les produits d'exploitation se sont élevés à 68.970 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 269.009 euros au cours de l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation se sont montées à 211.161 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2025 contre 255.212 euros au cours de l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation de l'exercice clos le 30 juin 2025 ressort ainsi à (142.191) euros contre 13.797 euros lors de l'exercice clos le 30 juin 2024.

En tenant compte d'un résultat financier de 39.133 euros, d'un résultat exceptionnel de (170) euros et d'impôts sur les bénéfices de (39.878) euros, le résultat net de l'exercice clos le 30 juin 2025 s'élève à (143.106) euros.

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

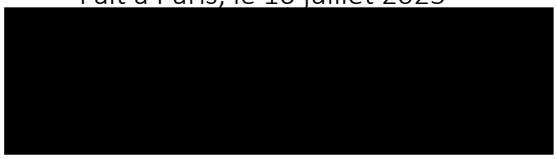
- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif de la société et n'avons relevé aucun avantage particulier.

RAPPORT DU COMMISSAIRE A LA TRANSFORMATION ET DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LA TRANSFORMATION DE LA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE 2 H CONSULTING EN SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Sur la base de nos travaux et des déclarations de la direction sur la situation actuelle de la société, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Paris, le 16 juillet 2025



Florent BELLIARD

Commissaire aux comptes